

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le	01012023	et clos le	31122023	Régime simplifié d'imposition	x
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE					
Désignation de la société:			Adresse du siège social:		
Société AL 16.COM			309 ROUTE DE ST PIERRE 1 LOTISSEMENT PIED DU LIMON 84570 MORMOIRON		
SIRET	8	0	1	3	4
Adresse du principal établissement:					
Ancienne adresse en cas de changement:					

REGIME FISCAL DES GROUPES					
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)					
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante					
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° identification de la société mère:					
SIRET					

B ACTIVITE					
Activités exercées	CONSEIL POUR LES AFFAIRES ET LA GESTION			Si vous avez changé d'activité, cochez la case	

C RÉCAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)					
1 Résultat fiscal		Bénéfice imposable au taux normal		Déficit	
Bénéfice imposable à 15%		Résultat net de cession de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %		9 202	
2 Plus-values		PV à long terme imposables à 15%		PV à long terme imposables à 19%	
Autres PV imposables à 19%		PV à long terme imposables à 0%		PV exonérées (art. 238 quindecies)	
3 Abattements sur le bénéfice et exonérations					
Entreprises nouvelles, art 44 sexies		Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A		Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies	
Reprise d'entreprise en difficulté art 44 septies		Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies		Zone de revitalisation rurale, art. 44 quindecies	
Bassins urbains à dynamiser(BUD), art.44 sexdecies		Zones franches urbaines - Territoire entrepreneur, art 44 octies A		Bassins d'emploi à redynamiser, art.44 duodecies	
Société d'investissement immobilier cotée		Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies		Autres dispositifs	
Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %			
4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W					

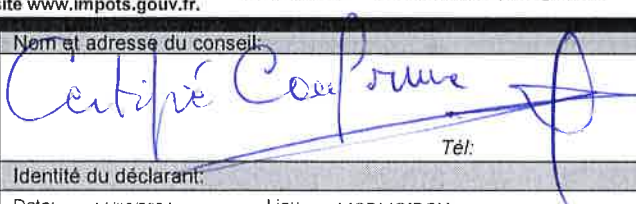
D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)					
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt					
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.					

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)					
Recettes nettes soumises à la contribution 2,50%					

F CONTRIBUTION TEMPORAIRE DE SOLIDARITE (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)					
Assiette de la contribution temporaire de solidarité au taux de 33%					

H COMPTABILITÉ INFORMATISÉE					
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI x NON Si oui, indication du logiciel utilisé CEGID					

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr. Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:			Nom et adresse du conseil:		
Cab. Raymond PIGLIONE- Expert-C 24 AVENUE DE BRUXELLES ZI LES ESTROUBLANS 13127 VITROLLES Tél: 0613087220			 Tél:		
OGA/OMGA	Visueur conventionné	(Cocher la case correspondante)	Identité du déclarant:		
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur conventionné:			Date: 14/05/2024	Lieu: MORMOIRON	
N° d'agrément du CGA/OMGA/viseur conventionné			Qualité et nom du signataire: M. CESARI ALAIN		
Examen de conformité fiscale (ECF)			Signature: PRESIDENT		

IMPOT SUR LES SOCIETES										N° 2065 bis 2024							
ANNEXE À LA DECLARATION N° 2065																	
I REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES																	
Montant global brut des distributions (1) payées par la société elle-même				a		payées par un établissement chargé du service des titres				b							
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) (2)								c									
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées								d									
Montant des distributions								e									
autres que celles visées en (a),								f									
(b), (c) et (d) ci-dessus (3)								g									
								h									
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)								i									
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI								j									
Montant des revenus répartis (5)								Total (a à h)									
J REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES																	
Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-3 à 6 ann. III au CGI) * SARL, tous les associés ; * SCA, associés gérants ; * SNC ou SCS, associés en nom ou commandités ; * SEP et sté de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants				Pour les S.A.R.L.		Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1 à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.											
				Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit		Année au cours de laquelle le versement à été effectué.		Montant des sommes versées :									
								à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits.		à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement.		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les					
1				2		3		4		Indemnités forfaitaires. 5		Rembours-ements. 6		Indemnités forfaitaires. 7		Rembour-ements. 8	
K DIVERS																	
* NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)																	
* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)																	
L CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION																	
REMUNERATIONS																	
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)																	
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)																	
MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES A										0 %		15 %		19 %			
MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice																	
MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice																	
MVLT réalisée au cours de l'exercice																	
MVLT restant à reporter																	
M CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BENEFICIAIRES DE DONS																	
Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice																	
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice																	

Désignation de l'entreprise Société AL 16.COM

Néant ☐ *

Adresse de l'entreprise 309 ROUTE DE ST PIERRE

84570 MORMOIRON

Numéro SIRET * 8 0 1 3 4 6 5 7 8 0 0 0 2 5

Durée de l'exercice en nombre de mois * 1 2 | Durée de l'exercice précédent * 1 2

ACTIF

Brut
1Amortissements - Provisions
2Exercice N clos le
3 1 1 2 2 0 2 3Exercice N-1 clos le
3 1 1 2 2 0 2 2Net
3Net
4Immobilisations
incorporelles

Fonds commercial *

010

012

Autres *

014

016

Immobilisations corporelles *

028

1 483

030

1 483

37

Immobilisations financières * (1)

040

042

Total I (5)

044

1 483

048

1 483

37

Matières premières, approvisionnements,
en cours de production *

050

052

Marchandises *

060

062

Avances et acomptes versés sur commandes

064

066

Créances
(2)

Clients et comptes rattachés *

068

3 090

070

3 090

800

Autres * (3)

072

947

074

947

1 060

Valeurs mobilières de placement

080

082

Disponibilités

084

77 629

086

77 629

85 008

Charges constatées d'avance *

092

094

Total II

096

81 666

098

81 666

86 868

Total général (I+II)

110

83 149

112

1 483

81 666

86 905

PASSIF

Exercice N
NET 1Exercice N-1
NET 2

Capital social ou individuel *

120

1 000

1 000

Ecart de réévaluation

124

Réserve légale

126

100

100

Réserves réglementées *

130

Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales
d'artistes vivants *)

131

132

Report à nouveau

134

21 195

(48 894)

Résultat de l'exercice

136

(9 202)

70 089

Subventions d'investissement

137

Provisions réglementées

140

Total I

142

13 093

22 295

Provisions pour risques et charges

Total II

154

Emprunts et dettes assimilées

156

Avances et acomptes reçus sur commandes en cours

164

Fournisseurs et comptes rattachés

166

552

1 399

Dettes fiscales et sociales (dt montant de la TVA)

169

172

27 966

Comptes courants d'associés

173

68 021

35 245

Autres dettes

175

Produits constatés d'avance

174

Total III

176

68 573

64 611

Total général (I + II + III)

180

81 666

86 905

(1) Dont immobilisations financières à moins
d'un an

193

(4)

Dont dettes à plus d'un an

195

(2) Dont créances à plus d'un an

197

(5)

Coût de revient des immobilisations acquises
ou créées au cours de l'exercice *

182

(3) Dont comptes courants d'associés
débiteurs

199

Prix de vente hors TVA des immobilisations
cédées au cours de l'exercice *

184

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

②

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

N° 2033-B 2024

Désignation de l'entreprise Société AL 16.COM

Néant

A - RÉSULTAT COMPTABLE

Exercice N clos le 31 12 2023 Exercice N-1 clos le 31 12 2022

PRODUITS D'EXPLOITATION

Ventes de marchandises *		209		210		
Production vendue	biens	215		214		
	services *	217	4 879	218	4 879	4 475
Production stockée *	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			222		
Production immobilisée *				224		
Subventions d'exploitation reçues				226		
Autres produits				230		
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)				232	4 879	4 475

CHARGES D'EXPLOITATION

Achats de marchandises * (y compris droits de douane)				234		
Variation de stock (marchandises) *				236		
Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)				238		
Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *				240		
Autres charges externes *	(dont crédit bail : mobilier - immobilier)			242	14 044	18 224
Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)	243		244		
Rémunérations du personnel *				250		
Charges sociales (cf. renvoi 380)				252		
Dotations aux amortissements *	(dont amortissement du fonds de commerce)	255		254	37	131
Dotations aux provisions				256		
Autres charges	(dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *)	259		262		
	(dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)	260				
Total des charges d'exploitation (II)				264	14 081	18 355

1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)

Produits financiers				270	(9 202)	(13 880)
Produits exceptionnels				280		
Charges financières				290		84 226
Charges exceptionnelles	(dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies))	347		294		
	(dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D))	348		300		
Impôts sur les bénéfices *				306		257

2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)

B - RÉSULTAT FISCAL	Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2			310	(9 202)	70 089
---------------------	--	--	--	-----	---------	--------

Régime d'imposition

Rémunérations et avantages personnels non déductibles *				312		
Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles				316		
Provisions non déductibles *				318		
Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)				322		
Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		Ecarts de valeurs liquidatives sur OPC*	248		
Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option			(Part de loyers dispensés de réintégration)	249		
Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				251		
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				998		
				999		

Déductions

Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997		
Entreprise nouvelle (44 septies)	986		Zone franche urbaine (44 septies A)	987		
Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies)	981		Jeune entreprise innovante (44 septies A)	989		
Déduction ZFA NG (44 quaterdecies)	345		Investissements outre-mer	344		
Déduction exceptionnelle (art 39 decies) A B C D E F G						
			Zone de développement prioritaire (44 septulicies)	993		

RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS

Bénéfice col. 1

Déficit col. 2

Déficit de l'exercice reporté en arrière (Entreprises I.S. seulement)				352		9 202
Déficits antérieurs reportables : *				356		
					360	

RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS

Bénéfice col. 1 Déficit col. 2

				370		9 202
--	--	--	--	-----	--	-------

AL 16. COM

Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle au capital de 1.000 €

Siège Social : 1 Pied de Limon – 309 Rte de SAINT PIERRE

84570 MORMOIRON

801 346 578 RCS AVIGNON

SIRET 801 346 578 00025

TEXTE DE LA RESOLUTION D'AFFECTATION DU RESULTAT
SOUMISE ET ADOPTÉE A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
EN DATE DU 28 06 2024

DEUXIÈME RESOLUTION

L'Associé Unique décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2023, s'élevant à 9.202 € de la manière suivante :

Affectation au compte « REPORT A NOUVEAU » - 9.202 €

En application des dispositions de l'article 243 bis du CGI, les sommes distribuées à titre de dividendes, pour les 3 exercices précédents ont été les suivantes :

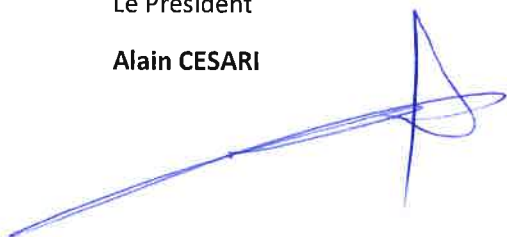
Exercice	Bénéficiaire de l'abattement de 40 %	Sans abattement	TOTAL
2020	0	0	0
2021	0	0	0
2022	0	0	0

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée par l'associé unique.

CERTIFIÉ CONFORME

Le Président

Alain CESARI



AL 16. COM

Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle au capital de 1.000 €

Siège Social : 1 Pied de Limon – 309 Rte de SAINT PIERRE

84570 MORMOIRON

801 346 578 RCS AVIGNON

SIRET 801 346 578 00025

RAPPORT DE GESTION SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2023

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis en assemblée générale ordinaire annuelle pour vous rendre compte de l'activité de notre société et des résultats de notre gestion durant l'exercice clos le 31 décembre 2023 et pour soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

De notre côté, nous sommes à votre disposition pour vous donner toutes précisions et tous renseignements complémentaires qui pourraient vous paraître opportuns.

Nous reprenons ci-après, successivement, les différentes informations telles que prévues par la réglementation.

La situation de la société à la clôture de l'exercice écoulé apparaît dans le tableau ci-dessous ;

BILAN Durée	31/12/2023 12 MOIS	31/12/2022 12 mois	Ecart %
BILAN ACTIF			
Immobilisations incorporelles			
Immobilisations corporelles	0	37	
Immobilisations financières			
ACTIF IMMOBILISE		37	
Stocks de matières premières Approvisionnements			
Créances Clients et comptes rattachés	3090	800	
Créances diverses	947	1060	
Disponibilités et valeurs mobilières de placement	77629	85008	
Charges constatées d'avance			
ACTIF CIRCULANT (hors charges constatées d'avance)	81666	86868	
TOTAL ACTIF	81666	86905	

BILAN PASSIF	31/12/2023 12 MOIS	31/12/2022 12 mois	Ecart %
Capital social	1000	1000	
Réserve légale	100	100	
Report à nouveau	21195	-48894	
Résultat de l'exercice	-9202	70089	
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES	13093	22295	
Fournisseurs et comptes rattachés	552	1399	
Total des dettes (Fournisseurs et dettes financières)	68573	36644	
Produits constatés d'avance			
TOTAL DETTES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	68573	64611	
TOTAL PASSIF	81666	86905	

L'activité de la société au cours de l'exercice se trouve résumée dans le tableau qui suit, regroupant les postes les plus significatifs du compte de résultat, ainsi que leur évolution par rapport à l'exercice précédent :

COMPTE DE RESULTAT Durée	31/12/2023 12 MOIS	31/12/2022 12 mois	Ecart %
Chiffre d'affaires net (hors taxes)	4879	4475	
Coût des achats et charges externes	14044	18224	
VALEUR AJOUTEE	-9165	-13749	
Impôts, taxes et versements assimilés			
Subventions d'Exploitation			
Charges de personnel			
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	-9165	-13749	
Reprise sur amortissements et provisions, transfert de charges			
Autres produits			
Dotations aux amortissements et provisions	37	131	
Autres charges			
RESULTAT D'EXPLOITATION	-9202	-13880	
Résultat financier			
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT	-9202	-13880	
RESULTAT EXCEPTIONNEL	0	84226	
Impôt sur les bénéfices	0	-257	
RESULTAT NET COMPTABLE	-9202	70089	

Situation et activité de la société au cours de l'exercice

Le procès intenté à DRYVIT SYSTEMS en Pologne ayant enfin été gagné en 2022, la société a pu redémarrer timidement une activité commerciale en 2023 qui lui était jusqu'alors interdite et que nous entendons développer sur 2024. En 2023 le chiffre d'affaires s'élève seulement à 4.879 € depuis le 3^{ème} trimestre 2023.

Le total des charges d'exploitation ressort à 14.081 €, après dotation aux provisions et amortissements pour 37 €.

La masse salariale globale, y compris les charges sociales s'est élevée à NEANT

Le résultat d'exploitation ressort à – 9.202 € contre –13.880 € pour l'exercice précédent.

Le résultat courant avant impôt est de -9.202 €, contre – 13.880 € à l'exercice précédent.

Le résultat exceptionnel est Néant

Compte tenu des produits et charges de toutes natures, l'activité de l'exercice écoulé se traduit ainsi par une perte nette de 9.202 €.

Evolution prévisible et perspectives d'avenir

Malgré un environnement morose nous entendons développer notre activité à partir de 2024.

Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Rien de particulier ne nous semble devoir être signalé sur ce plan. L'impact du COVID 19 a été insignifiant pour la société.

Activité de la société en matière de recherche et développement

Notre société n'a pas comptabilisé de frais de cette nature au cours de l'exercice écoulé.

Prises de participations

Aucune prise de participation n'est intervenue au cours de l'exercice.

Proposition d'affectation du résultat

Ainsi que vous pouvez le constater, déduction faite de toutes charges et de tous amortissements, les comptes qui vous sont présentés font ressortir une perte de -9.202 €, que nous vous proposons d'affecter de la manière suivante :

Au compte de Report à Nouveau - 9.202 €

Rappel des dividendes antérieurement distribués

En application des dispositions de l'article 243 bis du CGI, les sommes distribuées à titre de dividendes pour les 3 exercices précédents ont été les suivantes :

Exercice	Bénéficiaire de l'abattement de 40 %	Sans abattement	TOTAL
2020	0	0	0
2021	0	0	0
2022	0	0	0

Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code général des impôts, nous vous informons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal au sens des dispositions de l'article 39-4 du même code.

Détention du capital social par les salariés

SANS OBJET

Conformément à l'article L.225-102 du Code de commerce, nous vous précisons que le personnel salarié de la société ne détient pas de participation dans le capital de la société à la date de clôture de l'exercice.

Conclusion

Nous espérons que les résolutions qui vous sont proposées recevront votre agrément.

Le Président

M. Alain CESARI

ANNEXE

SOMMAIRE

Faits caractéristiques de l'exercice	X
Evènements significatifs postérieurs à la clôture	X
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	X
Permanence ou changement de méthodes	X
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	X
Etat des amortissements	X
Etat des provisions	X
Etat des échéances des créances et des dettes	X
Evaluation des créances et des dettes	X
Dépréciation des créances	X
Disponibilités en Euros	X
Produits à recevoir	X
Charges à payer	X
Charges et produits constatés d'avance	X
- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES	
Produits et charges exceptionnels	X
Transferts de charges	X
Résultats financiers des cinq derniers exercices	X

Cécile Coufour



NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 81 665.91 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 4 879.03 Euros et dégageant un déficit de 9 201.83- Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Conséquences de l'événement Covid-19 : IMPACT NON SIGNIFICATIF

L'événement Covid-19 n'a pas eu d'impact significatif sur le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'entreprise. Etant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	1 483		
TOTAL	1 483		
TOTAL GENERAL	1 483		

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			1 483	1 483
TOTAL			1 483	1 483
TOTAL GENERAL			1 483	1 483

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice		Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		1 446	37		1 483
TOTAL		1 446	37		1 483
TOTAL GENERAL		1 446	37		1 483
Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Matériel de bureau informatique mobilier	37				
TOTAL	37				
TOTAL GENERAL	37				

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Etat des provisions

Néant

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres créances clients	3 090	3 090	
Taxe sur la valeur ajoutée	947	947	
TOTAL	4 037	4 037	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	552	552		
Groupe et associés	68 021	68 021		
TOTAL	68 573	68 573		

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art 831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Charges à payer

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Charges et produits constatés d'avance

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Produits et charges exceptionnels

(PCG Art. 831-2/13)

Transferts de charges

(PCG Art. 831-2/13)

Tableau des résultats de la société au cours des 5 derniers exercices
(Code du Commerce Art. R 225-102)

Société AL 16.COM
84570 MORMOIRON

	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021	31/12/2022	31/12/2023
CAPITAL EN FIN D'EXERCICE Capital social Nbre des actions ordinaires existantes Nbre des actions à dividendes prioritaires existantes Nbre maximal d'actions futures à créer - par conversion d'obligations - par exercice de droit de souscription	1 000 100	1 000 100	1 000 100	1 000 100	1 000 100
OPERATIONS ET RESULTATS Chiffre d'affaires hors taxes Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions Impôts sur les bénéfices Participation des salariés au titre de l'exercice Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions Résultat distribué	8 285- 8 378-	4 410- 4 541-	6 729- 6 860-	4 475 70 477 257 70 089	4 879 9 165- 9 202-
RESULTAT PAR ACTION Résultat après impôts, participation des salariés mais avant dotations aux amortissements et provisions Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions Dividende distribué à chaque action	82.85- 83.78-	44.10- 45.41-	67.29- 68.60-	702.20 700.89	91.65- 92.02-
PERSONNEL Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice Montant de la masse salariale de l'exercice Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice	3 060 929				